

Le Budget de \$60,000,000

Le gouvernement Laurier a fait voter, durant la dernière session du Parlement, les dépenses suivantes:

Premier budget.....	\$49,068,391
Deuxième budget.....	7,244,135
Troisième budget.....	338,776
Subs. aux chem. de fer....	3,493,000
Total.....	\$60,144,302

Or, en 1896, sous les conservateurs, les dépenses totales du Canada y compris les subsides aux chemins de fer, ont été de \$41,702,000.

Et à la session de 1896, sir Richard Cartwright s'écriait:

"Je dis que c'est une honte et un déshonneur pour le gouvernement auquel on a confié le soin de nos affaires de venir nous demander \$38,300,000 par année pour les fins fédérales. La chose est absolument injustifiable."

S'il était injustifiable pour un gouvernement conservateur de demander \$38,000,000, que devra-t-on dire d'un gouvernement libéral qui demande VINGT ET UN millions de plus?

Une comédie couteuse

Nous voulons parler du plébiscite sur la prohibition, promis par le parti libéral, aux élections de 1896, pour gagner le vote des buveurs d'eau fort nombreux dans les provinces anglaises, et imposé au pays par Sir Wilfrid Laurier et ses collègues alors seulement qu'ils se furent bien convaincus que cette énorme dépense de temps et d'argent n'aboutirait à rien.

Nos lecteurs seront sans doute curieux de savoir combien cette fumisterie monumentale a coûté à la caisse publique.

Le ministre des finances, l'honorable M. Fielding, l'a dit, à la Chambre des Communes, en réponse à l'honorable M. Foster, durant la dernière session.

Nous citons le rapport officiel de cet incident parlementaire.

"L'honorable M. Foster: 'Quel a été le coût total du plébiscite sur la prohibition? Combien d'officiers rapporteurs et de greffiers de bureaux de votation ont été nommés pour cet objet, et quel montant a été payé à chacun d'eux?' 'Le ministre des finances, l'honorable M. Fielding:

206 Officiers-rapporteurs, honoraires.....	\$17,823.00
206 Commis-rapporteurs, honoraires.....	1,766.00
8,212 Sous-officiers rapporteurs, honoraires.....	40,967.00
8,188 Greuvers de votation-honoraires.....	16,839.00
4,815 Constables, honoraires.....	4,350.50
7,726 Bureaux de votation-loyer.....	9,582.48
Énumérateurs — complication des listes pour 241 bureaux de votation dans les T. du N.-O.	9,582.48
Listes électorales.....	10,108.74
Impressions.....	4,208.97
Frais de route.....	41,402.53
Papeterie, timbres, télégrammes, etc.....	7,304.00
Total.....	\$189,327.72
Payé en 1898-99, voir rapport aud.-général, page "J", 35	189,489.80
Payé en 1899-1900, jusqu'au 19 mars.....	337.92
Total.....	\$189,827.72

Ainsi, il est sorti du trésor fédéral \$189,827.72 pour racheter une promesse impossible à tenir, de l'aveu de tout homme de bon sens, et faite uniquement en vue de certains votes à gagner.

Ligne Rapide

Sir Charles Tupper avait passé un contrat avec la Cie Allan pour l'établissement d'un service de vapeurs rapides sur l'Atlantique, afin d'attirer ici les touristes et de favoriser davantage le transport des produits de la ferme. Par orgueil, M. Laurier n'a pas voulu signer ce contrat, prétendant faire mieux. Il y a quatre ans de cela, et M. Laurier n'a encore rien fait.

POURQUOI ?...

Pourquoi M. Laurier a-t-il promis de réduire les dépenses?

Pourquoi a-t-il promis de réduire la dette?

Pourquoi a-t-il promis la réciprocité illimitée?

Pourquoi a-t-il promis le libre échange?

Pourquoi a-t-il promis la préférence réciproque?

Pourquoi a-t-il promis de réduire les frais d'avocats?

Pourquoi a-t-il promis une administration honnête?

Pourquoi a-t-il promis de régler la question des écoles?

Pourquoi a-t-il promis l'économie?

Pourquoi a-t-il promis de réduire le nombre de ministres?

Pourquoi a-t-il promis l'huile de charbon à meilleur marché?

Pourquoi a-t-il promis de réduire les taxes?

Pourquoi toutes ces promesses non rachetées?

Où M. Laurier est un incapable ou bien il n'a pas de jugement.

S'il a promis par défaut de jugement, mérite-t-il votre confiance?

Et s'il n'a pas tenu par défaut d'énergie, la mérite-t-il davantage?

PREFERENCE AVEC RECIPROCITE ET PREFERENCE SANS RECIPROCITE

Voulez-vous être tondus, par la préférence "sans retour" accordée à l'Angleterre, par tous les avantages possibles concédés aux Etats-Unis et à leurs plus dévorants monopoles, dans les mêmes conditions?

Maintenez le gouvernement Laurier-Tarte. Voulez-vous être enrichis, par un commerce de "Préférence mutuelle" avec l'Angleterre et ses autres colonies; par une Protection suffisante pour empêcher les Etats-Unis de se rendre maîtres chez nous?

Rappelez aux affaires un gouvernement conservateur.

Le scandale de la Vitaline

En cas de besoin, le gouvernement Laurier a acheté des rations d'urgence pour nos soldats en Afrique. Il a payé ce biscuit deux piastres la livre. Une enquête a démontré que cette ration ne valait rien comme ration de marche et que trente sous la livre eût été bien payé. On a donc volé trois mille piastres. Dix députés libéraux ont voté pour condamner ce scandale. Avez-vous entendu dire que M. Laurier ait poursuivi les coupables? Non.

Ce scandale a été condamné par tous les journaux et libéraux honnêtes. Mais M. Laurier n'en rougit pas. Il n'a pas même demandé au ministre de la milice, responsable de ce méfait, de démissionner.

Il nous faut la protection

Les Etats-Unis nous ont vendu l'an dernier pour cent mille piastres de produits manufacturés. Pourquoi cela? Parce que notre tarif ne protège pas suffisamment l'industrie canadienne.

Cent mille piastres distribuées parmi nos ouvriers en augmenteraient le nombre, et donneraient à la classe agricole un marché plus abondant pour la vente de ses produits. Il est dans notre intérêt d'avoir la protection, la protection telle qu'appliquée par le parti conservateur.



WILLIAM S. STEWART, Ecr., B. A., C. R.

William Stewart est le fils de feu M. Alexander Stewart, un respectable cultivateur de Marshfield, occupant le lot 34 où il est né en 1855. Il fit son éducation au collège du Prince de Galles à Charlottetown et à l'université McGill à Montréal. Il se distingua particulièrement dans ses études, fut diplômé à la tête de sa classe au McGill et remporta la médaille d'or de Chapman, la plus haute distinction honorifique scolaire. Il étudia le droit dans le bureau de l'hon. Fred. Peters, ancien procureur général et premier ministre de la province, actuellement associé de sir Chs. H. Tupper, en Colombie anglaise. Lorsqu'il fut reçu avocat, M. Stewart s'associa avec M. Peters et devint un des premiers avocats de l'île du Prince Edouard. Personne ne peut nier qu'il occupe maintenant une des places les plus importantes dans le barreau de sa province. Il s'est toujours fait remarquer par son sens légal, par son don de persuasion et par la rectitude de sa conduite. M. Stewart a rendu des services importants à la cause conservatrice. Il a pris part à plusieurs campagnes en particulier à celle de Queen-Ouest en 1896. C'est un orateur bien informé et agréable, constamment en contact avec la population de Queen-Ouest qui l'estime et qui ne manque pas de l'admirer. Déjà, sa candidature a pris une solidité dont dépasse, sa candidature a été surprise. On reçoit de tous côtés d'excellentes nouvelles conservatrices de la division ouest et les amis du ministère de la Marine et des Pêcheries s'obtiennent d'admettre que M. Stewart, cause des ravages alarmants dans leurs rangs. La faveur populaire est fortement en faveur du jeune candidat conservateur et ses amis croient sincèrement que le 7 novembre il sera le représentant du comté de Queen-Ouest. Personne ne niera qu'au point de vue de l'honneur M. Stewart est au moins l'égal de son adversaire sir Louis Davies et que de plus, il a une réputation d'homme de parole qui fait malheureusement défaut au ministre de la Marine et des Pêcheries.



EDWARD HACKETT, Ecr.

Edward Hackett, écuyer, est né à Tignish, Ile du Prince Edouard, en 1840. Il entra de bonne heure dans les affaires commerciales et fut pendant longtemps l'associé à Tignish, de l'hon. George W. Howland, ancien lieutenant-gouverneur de cette province. M. Hackett entra dans la vie publique en 1876 et fut alors un des premiers orateurs parlementaires de l'Assemblée législative de l'île du Prince Edouard. A l'approche des élections générales de 1878, il fut choisi à l'unanimité comme candidat fédéral pour le comté de Prince; il démissionna à l'Assemblée législative et se fit élire pour les Communes. En 1892 il fut réélu. Pendant les deux sessions au cours desquelles il a siégé au Parlement, c'était un des rares députés que l'on put appeler à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit et qui fussent toujours capables de s'élancer à l'attention de la Chambre. Les visiteurs qui se trouvaient dans la galerie à cette époque s'amusaient toujours de voir la sûreté avec laquelle M. Hackett savait percer les bulles de savon dont Sir Louis Davies ornait sa rhétorique. Le pompeux orateur du comté de Queen n'a jamais été bien délicat pour l'authenticité de ses assertions, et quand Hackett venait après lui, avec ses connaissances indiscutables, la Chambre avait grand plaisir de voir réfuter les inventions ri-

sibles de Davies. Plusieurs des discours de M. Hackett au sujet du chemin de fer du Pacifique, de la politique nationale, de l'indemnité des pêcheries et d'autres questions importantes figurent au nombre des meilleurs discours parlementaires des sessions dans lesquelles ils ont été prononcés. Malheureusement M. Hackett fut battu en 1897, mais ses adversaires admettent franchement qu'aucun de ses successeurs n'a représenté plus dignement que lui le comté de Prince. M. Hackett fut élu pour Prince-Ouest en 1896 et il siégea durant la courte session de cette année-là. Aussitôt qu'il prit son siège il se fit reconnaître son autorité et fut aussitôt reconnu comme un des premiers orateurs de la Chambre. Il est inutile d'insister sur les circonstances sous lesquelles M. Hackett perdit son siège en 1897. Tout le monde sait que son élection de 1896 avait été faite aussi honnêtement que jamais élection fut faite au Canada. Cependant, une violation technique de la loi commise par un agent suspect fit invalider l'élection. Aux élections complémentaires de 1897 et 1898 il fit valoir contrairement son droit de représenter Prince-Ouest, mais, ainsi que le monde le sait, il fut écarté par l'influence indue des gouvernements fédéral et provincial. Comme ces deux gouvernements ont perdu tout crédit et que leur influence est morte, les chances de succès de M. Hackett sont parfaitement assurées.

Les Scandales du Yukon

M. Sifton et Laurier ont réussi à empêcher l'enquête demandée par sir Hibbert Tupper sur les fraudes du Yukon. Sir Hibbert a eu beau mettre son siège au jeu, la majorité ministérielle a résisté quand même de permettre une enquête sérieuse sur les choses indignes dont se plaint la population minière et qui ont été révélées au public. Mais la mauvaise volonté de M. Laurier et de ses complices n'empêchera point la vérité d'être connue. On en revient du Yukon et ceux qui nous reviennent ont de jolies histoires à raconter sur ce qui se passe là-bas. D'autres qui sont assez heureux pour y amasser quelque argent malgré la corruption des officiers sont plus lents à revenir, mais ils écrivent. Et parmi ces derniers, il n'en est pas de plus intéressant à écouter que cet ancien citoyen de Beauharnois, M. Clark, l'un des plus chauds adversaires de M. Bergeron en 1896. Nous trouvons sa lettre dans le "Sabbatary". Le ton de cette correspondance est une énergie qui indique quel désenchantement l'auteur a éprouvé. Voyez plutôt:

Dominion Creek, 3 mars 1900

Cher monsieur, Je vous ai déjà écrit et n'ayant pas eu de réponse, j'espère que vous aurez cette lettre-ci et que vous ferez savoir de vos nouvelles. Je suis heureux d'apprendre que le parti conservateur a été victorieux dans Manitoba. Je ne suis plus un libéral. C'est quelque chose d'affreux la corruption qu'il y a ici; il y a une grande quantité d'or, mais les lois minières sont contre les travailleurs et tout en faveur des petits officiers et des femmes de mauvaise vie. Vous ne pouvez pas vous imaginer toute la quantité d'or qui sort de ce pays et qui va aux Américains.

Les meilleurs "claims" de la contrée sont possédés par des Américains, et les Canadiens n'ont aucune chance, parce que les officiers sont corrompus par les Américains. S'il y a ici un contrat à prendre, ce sont les Américains, qui l'ont presque tout le temps, et même la malle leur est donnée pour être transportée vers les "Creeks." Quand on peut avoir la chance de trouver des gisements d'or dont vous ne pouvez vous faire une idée de leur richesse? J'ai trouvé \$100,000 dans une pellicette de terre, et dire que tout cela s'en va aux Etats-Unis, lorsqu'on nous en avons tant besoin pour notre propre pays!

C'est outrageous, j'espère que le parti libéral aura aux prochaines élections. Vous pouvez G. H. Bergeron, M.P., et quand vous le verrez, dites-lui de m'écrire s'il a besoin de renseignements. Pour moi tous mes amis.

ALEX. CLARK.

"Je ne suis plus un libéral," telles sont les paroles de M. Clark. Il y en a comme M. Clark aujourd'hui. Le désenchantement est général. N'est-ce pas naturel? Beaucoup de braves gens ont cru que M. Laurier donnerait au pays un régime

cents si honnêtes, des protestations si indignées, des poses si vertueuses, des invocations si suaves, des chants si angéliques, M. Laurier, qu'on l'aurait pris pour un scérophtin.

L'expérience a démontré au contraire que ce n'était qu'un hypocrite.

Et l'hypocrisie finit toujours par être châtiée.

Glorieuse politique

M. John Charlton, député libéral, a publié dans le numéro de juin d'une revue américaine, le "Forum", un article d'où nous extrayons ces chiffres significatifs relativement à nos relations commerciales avec les Etats-Unis et l'Angleterre.

Nous avons vendu à la Grande-Bretagne pour \$99,860,000, et nous avons acheté d'elle pour \$37,000,000.

Nous avons vendu aux Etats-Unis pour \$36,562,000, et nous avons acheté d'eux pour \$106,642,000.

Ainsi donc, nous avons vendu à l'Angleterre pour \$62,000,000 de plus que nous n'avons acheté d'elle; tandis que nous avons acheté des Etats-Unis pour \$70,000,000 de plus que nous ne leur avons vendu.

Nous avons acheté des Etats-Unis \$24,448,000 de produits agricoles, et nous ne leur en avons vendu que pour \$5,778,000.

C'est-à-dire que les Etats-Unis, dont les tarifs nous écrasent, font des affaires d'or avec le Canada, nous vendent leurs produits, n'en achètent presque pas des nôtres et se moquent de nous.

Elle est glorieuse la politique du gouvernement Laurier!

REGNE DES LIBÉRAUX, REGNE DES TAXES

Lors de la défaite du gouvernement conservateur, en 1873, la dette publique était de \$108,000,000.

Les libéraux prirent le pouvoir et le gardèrent jusqu'au 18 septembre 1878. Lorsqu'ils en furent ignominieusement chassés, le chiffre de la dette était monté à 143 millions.

Au mois de juillet 1896, la dette du Canada était de 258 millions au moment où sir W. Laurier était appelé à former un gouvernement libéral. En trois ans, elle a atteint 266 millions, et cela malgré trois années de prospérité, malgré trois années d'excédents dans le revenu.

Or, qui dit emprunt dit taxe, car l'augmentation de celle-ci accompagne logiquement celui-là.

Il est donc parfaitement établi par l'histoire que le règne des libéraux partout signifie le règne des taxes.

Mauvaise excuse

Pour excuser leur augmentation de la dépense et de la dette, M. Laurier dit: nous avons fait de grands travaux.

Les conservateurs, eux aussi, ont fait des travaux. Ils ont construit le Pacifique, les canaux, l'Intercolonial, acheté le Nord-Ouest, amélioré le St-Laurent, et le reste.

Et ils ont fait cela avec une dépense de quarante millions.

Pourquoi faut-il soixante millions aux rouges, pour faire moins que les conservateurs?



J. G. H. BERGERON, M. P., président actif de l'organisation conservatrice de la province de Québec et leader du district de Montréal.

L'INIQUITÉ N'EST PAS DÉTRUITE!

Paroles de Sir Wilfrid Laurier à la convention libérale de 1893:

"Ici, nous prenons carrément position contre le gouvernement. Nous disons que le principe de la protection est vicieux. Nous disons que personne ne devrait être taxé pour enrichir son voisin. Nous disons que la protection doit être frappée à sa racine et non pas seulement en couper quelques branches pour donner meilleure apparence à l'arbre (Applaudissements). La politique nationale est fautive en principe, injurieuse dans son application et dangereuse dans ses conséquences (Applaudissements chaleureux). Je soumets à votre jugement, que la politique nationale, cette copie servile du système américain, amenée ici par le parti qui nous gouverne, est, comme le système maintenant condamné par les Américains, une fraude, un vol, une banqueroute, et j'en appelle à vous tous de ne pas prendre un instant de repos que vous n'ayez détruit cette iniquité parmi nous."

Eh bien, M. Laurier, ce que vous appelez un vol, une fraude, une iniquité, subsiste encore et c'est cela qui nous donne la prospérité dont vous vous vantez.

M. Laurier et la préférence réciproque

En 1896, sir Wilfrid Laurier a promis solennellement de travailler à nous obtenir la préférence réciproque.

N'a-t-il travaillé dans ce sens?

Non. A Londres, en 1897, il a déclaré que nous ne voulions pas de préférence en retour de celle que nous donnions à l'Angleterre.

Depuis il n'a rien fait non plus.

En 1899, il a refusé d'appuyer cette motion de sir Charles Tupper:

"Que cette Chambre est d'avis que le gouvernement, en réponse à ces avances (sir Charles citait plus haut les paroles de M. Chamberlain)—réitérées des autorités impériales, doit faire des efforts pour assurer aux produits du Canada, sur les marchés de l'Angleterre, ce traitement privilégié qui serait d'un prix incalculable pour les cultivateurs et autres producteurs canadiens rivalisant avec les producteurs étrangers sur les marchés anglais; traitement qui ferait affluer vers nos bords un fort courant d'immigration, peuplerait nos vastes territoires à blé du Nord-Ouest, relèverait la valeur des terres dans les anciennes provinces, favoriserait l'unité de l'empire et le délivrerait du danger qu'il court en demeurant sous la dépendance de l'étranger pour son alimentation."

Ce n'était pas une motion de non-confiance. Sir Charles demandait simplement l'union de tous les efforts pour atteindre le résultat désiré.

Et M. Laurier a dit non encore. Cette même année, en 1900, il a fait dé-

clarer par sa majorité que la préférence actuelle est tout ce que nous voulons. Pensez-vous que l'opinion publique en Angleterre va nous imposer une chose que nous refusons? Si vous êtes en faveur du commerce préférentiel réciproque, vous êtes de francs imbéciles, puisque vous refusez constamment de travailler à nous l'obtenir.

ORGIE DE DEPENSES

Les dépenses publiques du gouvernement fédéral se montaient, en 1896, à trente-six millions; c'était du temps des conservateurs, et les libéraux adjuraient le peuple de se débarrasser de ces gens qui gaspillaient le fruit de ses sueurs.

En 1900, sous le régime économique de M. Laurier et de M. Tarte, la dépense est de cinquante millions, c'est-à-dire quatorze millions de plus qu'en 1896.

Que "La Patrie" ne cesse pas de se moquer.

En 1896, sous le régime conservateur, les droits de douane ont rapporté 27 millions.

En 1899, sous le régime Laurier, les droits de douane ont rapporté 34 millions. C'est toujours bien sept millions de plus, perdus sous le régime libéral que sous le régime conservateur.

Et ces sept millions, c'est vous et moi, le peuple, qui les avons payés.

Il y en a qui trouvent que les taxes ne sont jamais trop élevées. Ceux qui ne trouvent jamais les taxes trop élevées ne sont pas ceux qui les paient, mais ceux qui les dépensent. (Paroles de Sir Wilfrid Laurier au Parc Schomberg, le 24 avril 1896).